

Editorial

Heure de vérité olympique à Lausanne

Daniel Audétat

Rubrique
Vaud & régions



Qui de la ville roumaine de Brasov ou de Lausanne sera choisie pour organiser la troisième édition des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse? A l'échelle du monde, le choix que le CIO fera dans trois semaines apparaîtra bien accessoire par rapport à l'autre décision qui sera prise le même jour. Celle-ci portant sur l'attribution des «grands Jeux» de l'hiver 2022.

A l'origine de la candidature aux «petits Jeux», les autorités de Lausanne et du Canton attendent donc en toute sérénité que sonne l'heure de vérité. Après tout, même si leur candidature est écartée, elles ont déjà beaucoup gagné. La dynamique engagée il y a seulement 20 mois a permis de donner forme à de grands projets d'infrastructures qui étaient à la peine. Qu'il s'agisse de la modernisation des installations touristiques des Alpes, du complexe multisports de Malley, ou des 1200 logements pour étudiants qui devraient d'abord servir au village olympique.

«Le grand défi des «petits Jeux», c'est la régénération du mouvement olympique»

Lausanne et le Canton perdront pourtant une grande occasion s'il ne leur revient pas d'organiser la troisième édition des JOJ d'hiver. Après les affaires de dopage et la violence autour des stades, le scandale de la FIFA porte à son comble la crise de confiance envers les institutions sportives. C'est pourtant à ce monde que le Canton s'est ouvert en accueillant la quasi-totalité des fédérations internationales qui se sont établies ces dernières années en Suisse.

Si l'organisation des JOJ leur revient, les Vaudois se retrouveront confrontés au défi principal des «petits Jeux», qui consiste à régénérer le mouvement olympique, matrice des autres institutions sportives. Cet enjeu est immense, et l'Université de Lausanne a déjà commencé à s'y préparer en constituant un «pôle d'excellence» du sport, qui va de la santé à la sociologie. Si bien qu'avec les JOJ de 2020, le canton joue bien plus gros qu'on ne le croit de prime abord. **Page 20**

L'image du jour Des ouvriers inspectent des nouveaux pylônes à Chuzhou, en Chine



REUTERS/CHINA DAILY

Courrier des lecteurs

Echallens Le projet Caza doit continuer

A propos de l'article intitulé «La Maison des Jeunes d'Echallens en sursis» (24 heures du 27 juin 2015).

Lors de l'AG du 24 juin 2015, la grande majorité des personnes présentes a été convaincue que le projet Caza doit continuer. La Caza a pour mission d'offrir aux jeunes de la région d'Echallens un espace de vie sociale et de prévention, en leur donnant la possibilité de se rencontrer, de participer à des activités et de s'impliquer dans la vie de la maison. Pour les jeunes, La Caza est leur deuxième maison, ils peuvent se confier, passer du bon temps entre amis, apprendre et partager des activités tout en étant encadrés par des professionnels. Ils ont encore besoin d'un lieu comme celui-là, comme le prouve la nouvelle génération qui y prend ses marques depuis janvier 2015. Anne-Claire Chajai confirme que ses enfants y trouvent une oreille attentive et bienveillante. «A cet âge, ils aiment se retrouver en bande et se promener pour discuter. Je ne suis pas favorable à ce que mes enfants traînent dans les rues d'Echallens, à la gare ou même au skatepark où ils sont sans surveillance. La Caza est une bonne alternative et répond directement à ce souci.»

Lors de l'AG, Mme Geiselmänn s'est spontanément présentée pour assumer un poste au sein du comité. L'association a besoin de personnes motivées et investies sur lesquelles l'équipe d'animation pourra s'appuyer. J'aurais attendu plus de soutien de la part de M. Blum, municipal et surtout président intérim du comité de l'association.

Il est donc important de continuer à mettre à disposition ce lieu, afin que les jeunes puissent apprendre les enjeux du vivre ensemble dans une société de plus en plus dure à leur égard.

Marion Vieu, animatrice socioculturelle à La Caza, Echallens



La Maison des Jeunes La Caza à Echallens. SYLVAIN MULLER

Aménagement du territoire Propriétaires, consultez votre notaire!

Le 3 mars 2013, les Vaudois, de même que les électeurs de tous les cantons suisses, Valais excepté, acceptaient, en référendum, des modifications apportées à la loi sur l'aménagement du territoire, plus connue sous l'abréviation LAT.

Dans notre canton, la majorité des communes a refusé le projet de loi, mais il s'agissait de petites communes qui n'ont pas fait le poids face aux villes. Le but essentiel des changements est de diminuer les zones à bâtir surdimensionnées et de prévoir des terrains uniquement pour les quinze années prochaines.

Le Plan directeur cantonal (PDCn) prévoit un taux de croissance de 15% pour 2008-2023. Lucide, et pour augmenter la marge de manœuvre des communes, le Conseil d'Etat a prévu un taux de 22% pour la période 2008-2030 (1% par an).

Malgré cela, 245 communes ont trop de parcelles à bâtir et devront soit passer des terrains en zone intermédiaire, avec une possibilité d'être réintégrés d'ici quinze ou vingt ans en zone de constructions, soit déclasser des terrains en zone agricole.

Et là il y aura des personnes qui vont être spoliées... Si un terrain constructible n'est pas équipé (eau, égouts, électricité, etc.), la jurisprudence fédérale est très restrictive. C'est ainsi qu'à Zoug le propriétaire d'un terrain déclassé qui demandait un dédommagement de 35 millions a été débouté.

Parmi les considérants du Tribunal fédéral, il a été relevé qu'un dédommagement n'aurait été justifié que si le propriétaire avait procédé à d'importants investissements après le transfert du terrain dans la zone à bâtir (Jugement 1C_264/2012).

Même si actuellement les directives concernant la LAT ne sont pas encore toutes sorties, notamment à l'échelon des communes, tout propriétaire soucieux de préserver son patrimoine doit contacter son notaire sans tarder.

François Brélaz, ancien député, Cheseaux-sur-Lausanne

Projet éolien «Mollendruz» Quel mépris pour nous!

Les conditions de mise à l'enquête du projet éolien «Mollendruz» montrent le mépris des promoteurs zurichois pour les citoyens et les autorités de notre canton.

Quelques jours à peine après la présentation à Yverdon de la Plateforme éolienne vaudoise, et en plein début des vacances estivales, les Services industriels de Zurich mettent à l'enquête pour trente jours leur projet de 12 éoliennes industrielles géantes sur les crêtes du Mollendruz. Ce choix de date n'est évidemment pas dû au hasard et n'a pour seul but que de neutraliser les opposants qui en cette période n'auront guère le temps de s'organiser jusqu'au 3 août, date limite pour le dépôt des oppositions.

Malheureusement pour les Zurichois, les opposants qui ont de bonnes raisons de se méfier des promoteurs éoliens, ont prévu ce type de démarche antidémocratique qui n'est malheureusement pas une première. Ils sont prêts et feront opposition dans les délais.

Rappelons que les Zurichois, principaux financiers et leaders de l'opération, seront évidemment les premiers clients de l'énergie produite. Ils n'ont visiblement pas grand-chose à faire des préoccupations de l'Etat de Vaud, ni sans doute des quelques communes vaudoises censées se partager les restes du gâteau: Yverdon-les-Bains, Juriens, La Praz, Vaulion et Mont-la-Ville.

Ce comportement cavalier et irrespectueux porte un coup sérieux à la Plateforme éolienne vaudoise dont le but affiché était de faire renouer le dialogue avec les différents acteurs, y compris les opposants. Il prend l'Etat de Vaud à revers et fait mentir les propos rassurants tenus récemment à Yverdon par Mme de Quattro.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-Libre Vaud, Bottens



Dans nos galeries photos

L'été des lecteurs

Découvrez les clichés de saison pris par nos lecteurs aux quatre coins du canton. vosphotos.24heures.ch



Dans notre rubrique Suisse

Des avions avec le wi-fi

Dès l'été 2016, les passagers des neuf nouveaux Boeing de Swiss auront le wi-fi. flotte.24heures.ch

